

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ MIM FRANCE

Préambule

La carte de fidélité France MIM s'inscrit dans le programme de fidélité mis au point par MIM S.A.S au capital de 905 280 – RCS Créteil B 722033115 00182 – code NAF 524C – N° TVA FR20722033115.

Article 1. - Caractéristiques de la carte

La carte de fidélité MIM, conformément aux conditions générales ci-dessous décrites a pour objet de faire bénéficier aux titulaires de la carte des avantages exclusifs dans les magasins participant au programme « et sur le site www.mim.com ».

La carte de fidélité MIM est payante et est accessible au prix de 3 euros TTC. Elle est strictement personnelle et incessible.

La carte de fidélité MIM n'est pas accessible aux salariés de la société MIM et des sociétés affiliées exploitant un point de vente à enseigne « MIM », compte tenu des avantages particuliers qui leur sont consentis en cette qualité.

Toute personne titulaire d'une carte de fidélité antérieurement à son embauche au sein de la société MIM ou d'une société affiliée exploitant un point de vente à enseigne « MIM » s'interdit à l'utiliser pendant toute la période de son contrat de travail.

La carte de fidélité MIM est exclusivement réservée aux clients MIM.

Les droits et avantages de la carte MIM ne peuvent être cédés à titre onéreux ou échangés contre espèces.

Elle ne constitue pas un moyen de paiement.

Elle n'est ni remboursable, ni échangeable contre tout autre produit vendu en magasin ou sur le site Internet.

Article 2. - Acceptation des conditions générales

Le titulaire de la carte reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve ni restriction les présentes conditions générales. Ces conditions générales sont disponibles sur le site Internet www.mim.com et en magasin.

Article 3 - Attribution de la carte

La carte MIM est remise en magasin ou envoyée après son achat sur le site marchand accessible sur www.mim.com, après paiement de la somme de 3 euros TTC.

Il ne sera attribué qu'une carte par personne : même nom, prénom, adresse.

Article 4 - Avantages de la carte fidélité

4.1 Activation de la carte

L'adhésion au programme de fidélité MIM nécessite de la part du client une activation de la carte de fidélité sur le site Internet de la société accessible à l'adresse suivante : www.mim.com. L'activation est effective après validation des données obligatoires, dont l'adresse mail du client, et sous réserve que les renseignements communiqués soient complets et exploitables.

4.2 Avantages

La carte de fidélité MIM permet de cumuler des points dès le premier achat, sur présentation de la carte ou par identification du client à la caisse.

Les points sont cumulables sur l'ensemble des achats selon le barème d'1 euro dépensé donne droit à un crédit de 1 point (sur le prix effectivement payé lors du passage en caisse), même sur les articles soldés ou en promotion.

Ce cumul ne concerne pas les achats de boîtes cadeaux, cartes cadeaux et chèques cadeaux MIM et ne s'applique pas aux frais de livraison du site marchand.

Les points sont cumulables dans l'ensemble du réseau de magasins MIM de France participant au

programme et sur le site marchand de MIM.

Les points acquis ont une durée de validité de 10 mois.

A chacun de vos achats, sur présentation de votre carte, la validité de la totalité de vos points cumulés est reportée de 10 mois.

Il ne peut être crédité qu'un nombre entier de points. Si l'application du taux de conversion aboutit à un nombre décimal, le nombre de points crédités sera arrondi au nombre entier inférieur.

Exemple : pour l'achat d'un article à 1,99€, le client cumulera 1 point. Le titulaire peut accéder à son solde de points sur Internet, en magasin ou sur son ticket de caisse.

4.3 Services associés

Le titulaire de la carte bénéficie des avantages suivants :

- Une remise fidélité à valoir sur le prochain passage caisse dès 100 points cumulés.
- Des offres exclusives, des invitations à des événements MIM ou des services offerts.

Article 5 - Crédit de points

Afin de se voir créditer les points correspondant aux transactions qu'il effectue, le titulaire de la carte MIM devra la présenter au moment de son passage en caisse ou s'identifier à la caisse via une pièce d'identité. Le respect de cette disposition conditionne l'octroi des points. Le nombre de points afférent à cette transaction sera alors crédité sur son compte.

En cas de réclamation, le titulaire de la carte pourra contacter le service client MIM par mail à l'adresse suivante : service.client@mim.fr

Article 6 - Bénéfice des remises fidélité de -10%

Les points sont destinés à être convertis en remise fidélité de -10%.

Pour obtenir une remise fidélité de -10%, le titulaire devra avoir préalablement activé sa carte sur le site www.mim.com et acquis au moins 100 points antérieurement au passage en caisse au cours duquel il entend faire valoir la remise.

La remise de -10% est appliquée, sur simple demande du titulaire de la carte remplissant les conditions susvisées, pour un seul passage en caisse, à la date choisie par le titulaire de la carte dans une limite de 10 mois à compter du dernier passage en caisse au cours duquel des points auront été cumulés.

Les transactions réglées au moyen de cet avantage, permettent d'acquérir des points dans les conditions fixées aux articles 4 et 5 des présentes.

Les remises fidélité de -10% ne sont pas cumulables entre elles.

Une fois la remise de -10% utilisée, les points correspondant ne pourront en aucun cas être recredités sur le compte, même dans l'hypothèse où les articles nous seraient retournés.

Article 7 - Durée de validité de la carte Mim et renouvellement

7.1 Durée de validité

La carte MIM a une durée de validité de trois ans à compter de la date du dernier achat.

7.2 Causes de fin de validité

En cas de non-utilisation dans un délai de 3 ans, le compte client sera automatiquement désactivé de notre fichier.

Le compte sera également désactivé en cas de violation des conditions générales d'utilisation de la carte, ou de fin du programme visé à l'article 8.2.

Les titulaires du compte en seront avertis par tout moyen.

Toute désactivation du compte entraîne l'annulation corrélative et immédiate des points accumulés par le titulaire qui ne seraient pas arrivés à échéance, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par celui-ci à quelque titre que ce soit.

Dans tous les cas, les points accumulés ne pourront faire l'objet d'un transfert vers une autre carte de fidélité.

Le titulaire de la carte peut sur demande auprès du service client (service.client@mim.fr) résilier sa carte de fidélité. Dans ce cas, les points accumulés seront annulés sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le titulaire à quelque titre que ce soit.

7.3 Perte ou vol

En cas de perte ou de vol de la carte, le titulaire devra le déclarer en magasin le plus rapidement possible afin que sa carte soit bloquée.

Une nouvelle carte lui sera remise gratuitement, et les points cumulés seront transférés sur son nouveau compte client.

Article 8 - Modification des conditions générales et arrêt du programme

8.1 Modification des conditions générales

Les titulaires de la carte MIM acceptent que les présentes conditions générales soient modifiées en tout ou partie, à tout moment.

Dans ce cas, les titulaires seront informés par email.

Les conditions générales mises à jour sont disponibles à tout moment sur www.mim.com.

8.2 Arrêt du Programme

Les titulaires de la carte acceptent l'éventualité d'un arrêt provisoire et / ou définitif du programme. Dans ce cas, les titulaires en seront informés au minimum un mois avant l'arrêt effectif du programme. En cas d'arrêt définitif du programme, les cartes ne seront plus valides et les points crédités seront annulés au jour de la date d'arrêt du programme, et ce sans compensation et / ou dédommagement d'aucune sorte.

Article 9 - Collecte des données personnelles et loi informatique et liberté

9.1 Exactitude et changement des données personnelles du titulaire de la Carte

Le titulaire de la carte garantit l'exactitude des données apposées sur le formulaire d'adhésion.

MIM ne pourra être tenu responsable des conséquences de communications d'informations erronées ou inexploitables.

Tout changement dans les coordonnées du titulaire de la carte précisées dans le formulaire d'activation devra être aussitôt communiqué à MIM.

9.2 Application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite informatique et libertés

Conformément aux dispositions de la loi N78-17 dite informatique et libertés en date du 6 janvier 1978, le titulaire est informé que les informations personnelles recueillies par MIM sont nécessaires au traitement de la demande d'activation et à l'application des offres personnalisées liées au Programme de fidélité MIM.

Faute de réponse à toutes les questions obligatoires du formulaire, la Carte MIM ne pourra pas être activée et aucun point ne pourra être cumulé sur la carte.

Les données personnelles collectées pour la carte MIM font l'objet d'un traitement informatisé.

Ainsi et conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés, le titulaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées le concernant.

Ce droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles le concernant pourra être exercé sur demande écrite auprès du service client MIM.

Enfin, et sauf opposition de la part du titulaire, ce dernier pourra être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

Ce droit d'opposition pourra être exercé sur le compte du client accessible sur le site [ww.mim.com](http://www.mim.com).

Article 10 – Compétence

En cas de litige afférent à la vente ou l'utilisation de la carte de fidélité MIM, la loi française sera seule applicable, et les tribunaux français seuls compétents.